

Mais il faut faire en sorte que ces études si multipliées et si diverses soient organisées avec tant de discrétion, que l'accessoire ne l'emporte pas sur le principal, et que l'esprit des élèves ne soit pas surchargé plutôt que cultivé. Que les professeurs usent de conseils, de pieuses exhortations et d'encouragements variés pour exciter une vive émulation dans les études. Qu'ils se conduisent à l'égard de leurs élèves plutôt comme les instituteurs de leur âme que comme les maîtres de la science, et qu'ils sachent qu'ils tiennent la place du maître céleste qui durant sa vie mortelle, appelait les enfants dans son sein, les embrassait et les bénissait en disant : « Laissez les petits enfants venir à moi. » Fidèles à ce saint exemple, qu'ils soignent et respectent l'enfance et la jeunesse, qu'ils usent en toute chose d'une grande douceur tempérée par la gravité, afin de rendre les années d'études au séminaire agréables et sereines.

« Le saint concile de Trente veut que l'on choisisse de préférence les enfants des pauvres sans exclure ceux des riches (Sess. XXIII) ce qui a lieu particulièrement, de nos jours, où l'on voit peu d'enfants des puissants, des riches, s'enrôler sous la bannière de l'Église, parce qu'ils sont éloignés des fonctions sacrées du sacerdoce par les passions et les cupidités du siècle. Par conséquent, l'entretien des séminaires repose presque entièrement sur les aumônes des fidèles. Aussi nous exhortons les curés et tous ceux qui s'intéressent au bien de la religion à ne jamais oublier, parmi tant d'œuvres de piété et de bienfaisance, à ne point négliger les besoins des séminaires. »

Le concile de Bordeaux, 1850, veut qu'on apprenne aux enfants les règles de la politesse et de l'urbanité, qu'on leur inculque de bonne heure, ces prévenances, ces égards qui rendent la piété douce et aimable, et